

Parc Naturel Marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis (PNM)

Le conseil de gestion (CG) du PNM s'est réuni le 19 septembre à La Rochelle avec au menu :

-1 L'émission d'un avis conforme relatif à la saisine du parc par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer Service eau et nature de la Gironde relatif au Programme de rechargement de sable sur la période 2023-2032 dans le cadre de la lutte douce contre l'érosion marine du littoral sud de SOULAC sur MER.

-2 L'élection d'un membre de la catégorie des professionnels au bureau.

-3 Une information sur les « Zones de protection forte » (ZPF)

-4 Un tour de table sur le ressenti des participants par rapport à la canicule exceptionnellement longue et la sécheresse dont souffre notre région.

Point 1 : Le dossier de près de 1000 pages est tenu à la disposition des personnes intéressées. Ce projet s'inscrit dans la continuité des opérations menées précédemment et qui ont montré leur efficacité. En même temps sont menées sur le long terme des opérations de recul et relocalisation d'activités et d'habitation. (Immeuble « Signal »)

Le Gravelot à collier interrompu (GCI) s'est encore invité lors de la discussion ; on le rencontre dans tous les projets.



Le projet a été approuvé avec zéro voix contre et 3 abstentions.

Point 2 : M Julien Lamothe a été élu par ses pairs au bureau du PNM

Point 3 : La directrice du PNM nous apporte quelques précisions relatives aux Zones de Protections Fortes (ZPF)

Elles ont un cadre juridique stricte précisé par le décret du 12 avril 2022, les démarches se font au cas par cas, elles peuvent être existantes ou à créer (une réserve est déjà une ZPF)

Au sein du PNM la démarche sera la suivante :

Examen par le bureau, décision par le CG, transmission du dossier au Conseil Maritime de Façade, transmission à la Préfecture Maritime qui approuve et transmet au ministère.

Le sujet sera développé au cours de l'année 2023.

Point 4 : Pour les écologistes, l'été est marqué par une forte mortalité d'oiseaux, en particulier des fous de bassan qui est due principalement à la grippe aviaire. (NDR : de nombreux fous de bassan ont été observés en Bretagne sud en fin d'été)

Les pêcheurs ont noté une bonne production d'anchois et de sprats

Les plongeurs ont trouvé l'eau froide même à 30 mètres et ont observé encore beaucoup de poulpes mais aussi l'apparition de petites cigales de mer.

Les conchyliculteurs et l'IFREMER observent une forte mortalité des moules de bouchots en tête de pieux, les moules ont cuit à marée basse, mais une très bonne production en filières.

En fait le phénomène d'asphyxie redouté a été contrecarré par les vents d'est soutenus qui ont refoulé l'eau de surface chaude qui a été remplacée par des eaux de fond plus froides lesquelles ont relancées la production de phytoplancton. (Phénomène d'upwelling) (NDR : avant pour faire savant il fallait parler latin, aujourd'hui le Globish suffit)

L'impact sur les huîtres n'a pas été mesuré mais semble faible

La race de moules cultivées dans le PNM (*Mytilus edulis*) est une espèce d'eau froide et les mytiliculteurs demandent **plus de filières.**